

Sommet de l'OTAN à Vilnius : l'adhésion de la Suède et de l'Ukraine au centre des discussions

Publié le 13 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Les dirigeants des pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont réunis les 11 et 12 juillet 2023 pour un sommet à Vilnius (Lituanie). Les États membres ont débattu de plusieurs sujets comme l'intégration de la Suède à l'Alliance et le soutien de l'OTAN à l'Ukraine dans la guerre contre la Russie.

Lors du [sommet de l'OTAN](#) à Vilnius, les [31 chefs d'État de l'Alliance](#) ont pris des décisions qui visent à **rapprocher l'Ukraine de l'OTAN** et à renforcer la dissuasion et la défense communes.

Suède et Ukraine : des avancées sur la voie de l'adhésion

La Suède pourrait bientôt faire partie de l'OTAN. La Turquie, qui s'opposait à son intégration, a finalement donné son accord. La **Suède** et la **Finlande** avaient annoncé leur candidature à l'OTAN en mai 2022, à la suite de l'invasion russe en Ukraine.

La **Finlande** est devenue le **31e pays à rejoindre l'Alliance** en **avril 2023** et a participé pour la première fois au sommet de l'OTAN en tant que membre à part entière.

Une fois que le parlement de chaque État aura ratifié l'adhésion de la **Suède** (ce qui n'est pas le cas des parlements turc et hongrois), l'Alliance comptera **32 membres**.

Pour l'Ukraine, "**l'avenir de l'Ukraine est dans l'OTAN**", ont réaffirmé les membres de l'Alliance dans un [communiqué du 11 juillet 2023](#). Les Alliés ont décidé de **simplifier le processus d'adhésion** de l'Ukraine : le pays n'aura pas à présenter de [Plan d'action pour l'adhésion \(MAP\)](#) car il a déjà "**énormément progressé sur la voie des réformes**".

Néanmoins, l'Ukraine ne sera invitée à adhérer à l'Alliance que lorsque :

- "**les Alliés l'auront décidé**" ;

- *"les conditions seront réunies"*.

Renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN

Parallèlement à la question de l'adhésion de l'Ukraine, l'OTAN a pris trois grandes mesures pour renforcer ses liens avec l'Ukraine :

- **la création d'un Conseil OTAN-Ukraine**, dont la première réunion s'est tenue lors de ce sommet, le 12 juillet, en présence du président ukrainien Volodymyr Zelensky ;
- **le lancement d'un programme pluriannuel** pour aider les forces armées ukrainiennes à remplacer les équipements et les normes de l'époque soviétique par ceux de l'OTAN afin qu'elles soient capables d'opérer conjointement avec les forces de l'Alliance. Ce programme doit également permettre de reconstruire les secteurs ukrainiens de la sécurité et de la défense et de répondre aux besoins sur le terrain (carburant, équipements de déminage, matériel médical...) ;
- **le renforcement de la capacité de défense collective** de l'OTAN par la mise en place de nouveaux plans de défense régionaux destinés à contrer la menace russe mais aussi le terrorisme.

L'efficacité de ces plans de défense dépend de l'investissement dans les forces armées. Les Alliés se sont engagés à consacrer au moins **2% de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense**. En France, la [loi de programmation militaire 2024-2030](#) prévoit de porter l'effort de défense à 2% du PIB entre 2025 et 2027.